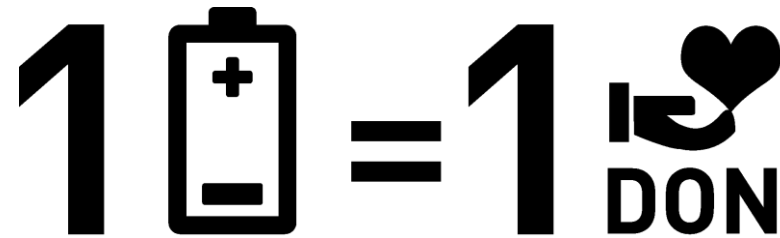


Participez à l'opération



de l'énergie pour le Téléthon !

Du 19 octobre au 12 février 2021



Pourquoi participer ?

Depuis 2014, l'éco-organisme à but non lucratif Screlec et sa solution de recyclage **Batribox**, soutenus par le **Lions Club de France**, organisent une collecte nationale et solidaire de **piles usagées** au profit de **l'AFM-Téléthon**.

L'objectif est double : protéger l'environnement +

contribuer à la lutte contre les maladies génétiques rares

Le saviez-vous ?

Screlec est un **éco-organisme à but non lucratif** agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge les piles et batteries usagées et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets. Screlec a conçu **Batribox**, une solution complète de collecte et de recyclage à destination du grand public comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

- Plus d'informations sur www.batribox.fr

Qui peut participer ?

- Toute personne ou entité souhaitant protéger l'environnement et aider l'AFM-Téléthon dans sa lutte contre les maladies génétiques rares
- L'opération est donc ouverte à toutes personnes et volontaires : particuliers, coordinations AFM, Lions clubs, collectivités, associations, entreprises, administrations, organismes...
- **ATTENTION** : Pour cette édition 2020, la collecte se fera uniquement par Screlec en **fûts métalliques Batribox de 200L**, les participants devront donc être en mesure d'accueillir a minima un fût sur palette



Comment ça marche ?

- 1** **Vous vous inscrivez à l'opération** afin de recevoir votre matériel de collecte et de sensibilisation
- 2** **Vous collectez des piles usagées** pour le Téléthon
- 3** En février 2021, **Batribox les récupèrent**
Batribox les transforment en **dons** pour le Téléthon
| 1 tonne de piles collectée = 250 € versés à l'AFM-Téléthon
- 4** **Batribox prend en charge le recyclage** de vos piles collectées

1 pile = 1 don

Du 19 octobre au 12 février 2021

Etape 1 : l'inscription

1

Pour vous inscrire, merci de remplir **avant le 15 novembre** le formulaire de inscription : <https://concours.batriweb.fr/batriweb/concours/782a8644-284d-4503-8367-2b0de8126f70>

| Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte après cette date

2

Précisez dans ce formulaire le matériel dont vous avez besoin pour réaliser votre collecte (nombre de fûts, cartons et affiches nécessaires)

3

Batribox vous confirme par email votre inscription. Si votre demande d'inscription est validée, Batribox vous envoie votre matériel à partir du 5 octobre 2020, directement à l'adresse indiquée lors de votre inscription

| Livraison du kit dans un délai de 15 jours maximum

Matériel de collecte disponible en 2020



Fût Batribox (200L)
avec sache plastique



Cartons Téléthon
(20 kg/collecteur)



Affiches A4

Comment utiliser son matériel ? (1/4)

Le fût Batribox

Le fût Batribox permet de stocker vos piles.

Un fût peut contenir jusqu'à **300 kg de piles** maximum.

ATTENTION !

- Chaque fût doit **être entreposé sur la palette en bois fournie pour le transport**
 - Vous devez impérativement **déposer la sache plastique à l'intérieur du fût** avant d'y déposer la moindre pile. Celle-ci permet d'isoler les piles usagées du fût
- Les fûts doivent impérativement être conditionnés dans un endroit sec et à l'abri des intempéries. La palette doit être placée dans un endroit **accessible pour le transporteur avec un transpalette** (chemin d'accès sans marche et sol lisse)



Comment utiliser son matériel ? (2/4)

Le fût Batribox

- **Conservez les couvercles à proximité** des fûts. Sans ces derniers les fûts ne pourront être pris en charge par un transporteur
- Une fois le fût rempli de piles usagées portables usagés, **repliez la sache avant de refermer les fûts**. Refermez les futs en vous servant du cerclage qui permet une fermeture optimale, sécurisée et assure ainsi une parfaite étanchéité



Comment utiliser son matériel ? (3/4)

Les cartons Téléthon

Les cartons Téléthon permettent de réaliser des collectes sur plusieurs sites avant de déverser les piles usagées dans le fût Batribox.

Chaque carton peut contenir jusqu'à **20 kg de piles** maximum.

Attention :

- Le carton est très lourd une fois plein : **manipulez-le avec précaution**
- **Ne traînez pas le carton par le couvercle car il risque de se déchirer**
- **Conservez vos cartons à l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur)
- **Ne verrouillez PAS le carton une fois plein** afin de le déverser dans le fût et de le réutiliser pour collecter à nouveau



Comment utiliser son matériel ? (4/4)

Les affiches

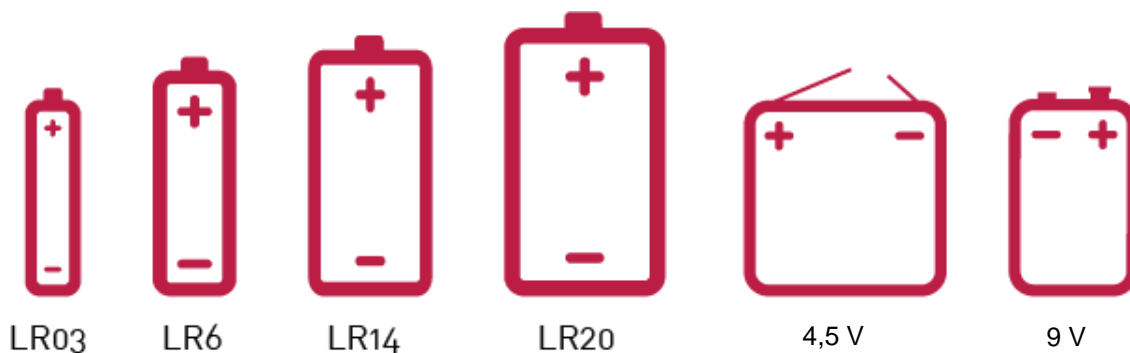
Les affiches vous permettent de communiquer sur les sites de collecte que vous avez mis en place et de collecter encore plus de piles !



Format A4
(210 mm x 297 mm)

Etape 2 : la collecte de vos piles

Collectez toutes **les piles alcalines et salines usagées**, comme illustrées ci-dessous :



Vous les trouverez dans les appareils de la vie courante :

- Appareils électroniques (télécommandes, appareils photos, baladeurs...),
- Jouets électriques / électroniques,
- Petits appareils électroménagers,
(...)

En cas de doute, envoyez une photo de votre pile à

contact@1pile1don-telethon.fr pour savoir si elle sera bien reprise.

- **Ne seront pas repris :**

- **Les piles au lithium**
- **les batteries industrielles ou de démarrage** (comme les batteries de voiture, de moto ou de vélo électrique)
- **les autres types de déchets** (comme les sacs plastiques, les ampoules, etc.)



- **Vous êtes en possession d'autres types de piles ou de petites batteries** (téléphones et ordinateurs portables, outillage, petit électroménager...) ?
Contactez Batribox : contact@1pile1don-telethon.fr



- **Ne récupérez pas les piles déjà collectées dans les enseignes de grande distribution** telles que Carrefour, Auchan, Intermarché, Super U , Leclerc, Conforama, Castorama, Casino...

Consignes pour la collecte des piles

- **Ne récupérez pas les piles déjà collectées dans les déchèteries des collectivités**, ces dernières sont en général déjà affiliées à un programme de recyclage de piles (Batribox ou Corepile)
- **Ne proposez pas l'opération aux établissements (administrations, entreprises...) déjà affiliés à un programme de recyclage de piles** (Batribox ou Corepile). En cas de doute, demandez au responsable de l'établissement
- **Vous êtes responsable des actions que vous déployez** pour collecter des piles. Si vous organisez des actions spécifiques, merci de vous assurer de la bonne logistique en fin d'opération : **ajoutez vos coordonnées sur les affiches et sur les cartons Téléthon** que vous distribuez, et **regroupez-les** en un seul lieu de récupération (indiqué lors de votre inscription à l'opération)

Comment stocker sa collecte ?

- **Portez des gants ménagers lors de la manipulation** des piles et **lavez-vous les mains** après la manipulation
- Attention, **seules les piles alcalines et salines** doivent être mises dans vos contenants de collecte. En aucun cas vous ne devez jeter d'autres déchets !
- Conservez vos contenants de collecte **à l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur)
- **Seuls les fûts Téléthon pourront être repris par Batribox.** Aucun autre contenant tels que les sacs plastiques, les cagettes en bois/fer/plastique, remorques ou autres contenants non homologués ne pourra être repris par nos transporteurs
- Vous avez besoin de matériel supplémentaire pour stocker votre collecte ? Contactez-nous : contact@1pile1don-telethon.fr

Comment communiquer ?

- **N'utilisez pas la mention « partenaire »** sur vos affiches ou autre support de communication (intranet, réseaux sociaux, etc.). Lors de vos actions, merci de **vous présenter comme « bénévole » participant à *1 Pile = 1 Don, de l'énergie pour le Téléthon !***

Si vous êtes membres d'une coordination AFM-Téléthon ou d'un Lions Club et que vous souhaitez réaliser une opération de communication spécifique, merci de contacter : contact@1pile1don-telethon.fr

- **En aucun cas les logos ne doivent être modifiés.** Si votre communication nécessite l'utilisation des logos des partenaires de l'opération, merci de nous contacter au préalable : contact@1pile1don-telethon.fr

Comment communiquer ?

- 1 Rejoignez-nous sur la page Facebook de l'opération
 - <https://www.facebook.com/1pile1donpourletelethon/>
- 2 Communiquez sur votre collecte : presse locale, Facebook...
- 3 Envoyez-nous vos photos, articles, liens Facebook à :
 - contact@1pile1don-telethon.fr



Besoin de matériel supplémentaire en cours d'opération ?

- 1 Contactez Batribox : contact@1pile1don-telethon.fr
Rappelez le nom de l'opération, votre identité, le nombre et le type de contenants souhaités, l'adresse de livraison ainsi que les jours et horaires de disponibilité renseignés lors de votre inscription et un contact référent (prénom, nom, numéro de téléphone et email)
- 2 Batribox analyse votre demande
- 3 Batribox vous envoie le matériel directement à l'adresse indiquée lorsque votre demande est validée par l'équipe Batribox

| Livraison du matériel dans un délai de 15 jours maximum

Etape 3 : Fin de collecte

La récupération de vos piles

1 Rassemblez toutes vos piles dans votre fût Batribox

2 Connectez-vous sur notre plateforme Batriweb : www.batriweb.fr avant le 12 février 2021 | **L'inscription à l'édition 2020 est obligatoire pour pouvoir faire votre demande d'enlèvement !**

3 **Saisissez votre demande d'enlèvement.** Il vous suffit de remplir quelques champs dans notre formulaire (*voir le Guide de Procédure d'enlèvement*)

Ne vous inquiétez pas, ceci ne vous prendra que quelques minutes.

Batribox vient chercher votre collecte !

| Passage des transporteurs dans un délai de 15 jours maximum

Pour plus d'information,
rendez-vous sur le site internet de l'opération :

1pile1don-telethon.fr

Contact :

contact@1pile1don-telethon.fr